



Webinaires réglementation

Programme et cadre de la formation :

Intitulé : Webinaire de formation aux contraintes réglementaires qui s'imposent aux Conseillers agréés en fleurs de Bach dans le cadre de leur pratique.

Le programme de la formation et les objectifs pédagogiques : Ce stage permet de prendre connaissance des grandes lignes de la réglementation qui s'impose aux conseillers agréés en fleurs de Bach en France. Cette formation ne traite pas des différentes structures juridiques ou entrepreneuriales liées à l'installation du conseiller, mais explique les obligations réglementaires que doit respecter chaque conseiller dans le cadre de son travail en France. Seront abordés les points suivants :

1er webinaire (durée 1h30)

1- L'activité de conseil

- Activité de conseil et pratique médicale
- Code de pratique du centre Bach
- Attestation de Conseiller agréé

2- Les obligations du Conseiller en Fleur de Bach

- Avoir déclaré un statut réglementaire pour exercer votre activité
- Avoir souscrit une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle adaptée à votre activité
- Adhérer à un organisme de Médiation
- Affichage des tarifs
- Remettre une facture
- La protection des données de vos clients

3- -La communication autour de l'activité de BFRP

- La protection des données personnelles de vos clients
- La communication autour de votre activité de conseil en fleurs de Bach

2° webinaire (durée 1h30)

1- Le flacon de mélange

- Préambule sur le contexte réglementaire lié au flacon.
- Pourquoi une procédure de traçabilité du flacon ?
- Statut réglementaire de la préparation
- Maîtrise du risque sécuritaire
- Procédure de préparation d'un mélange personnalisé d'élixirs floraux dans le cadre d'un entretien

2- Questions/réponses

Pré requis : Cette formation s'adresse aux étudiants en fleurs de Bach qui sont en cours de formation niveau 3 ou aux conseillers agréés en exercice.



Moyens pédagogiques, encadrement : Un dossier est envoyé à tout participant à l'issue de la formation. C'est un cours théorique avec vidéo-projection.

Déroulement, durée : La durée de la formation est de deux fois 1h30 sur 2 jours consécutifs. Une confirmation d'inscription est envoyée à chaque participant à réception de son inscription qui doit être accompagnée du règlement de la totalité du coût de la formation (40 euros TTC).

Celle-ci détaille : le déroulement exact de la formation, le format (réunion zoom), les dates et horaires précis.

Délai d'accès : la durée minimale entre la demande d'inscription et le début de la formation est de 5 jours.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour les personnes en situation de handicap, ou ayant des besoins particuliers, le contact préalable sera le moment pour identifier et anticiper les difficultés ou les besoins particuliers que vous pourriez avoir. Cet échange permettra d'adapter les conditions de la formation en mettant éventuellement en place des aménagements.

Tarif : 40 euros TTC